

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

## DU MARDI 03/11/2020

### PARTICIPANTS :

Mmes Esnault, Laprée, Canet, Beauvais, Mayer, , enseignantes  
Mmes Blindauer, Speisser, Vautrain Muller , M. Bordy, représentants des parents d'élèves  
Mme Libs, adjoint au Maire  
Excusées : Mme Fischer, représentante des parents / Mmes Euzenot et Rauch , enseignantes

### 1. Bilan des élections des délégués de parents

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Sur 231 électeurs, on compte 107 votants dont 135 suffrages exprimés (28 bulletins nuls à cause de rayures ou de noms entourés ou blancs), soit une participation de 58%. Cette participation est nettement inférieure à celle de l'an dernier. A noter également la faible mobilisation des parents puisque seuls six parents se sont inscrits sur les listes, il n'y a donc qu'un seul parent suppléant.

### 2. LES EFFECTIFS ACTUELS

Par classe :

	Effectif	Petits	Moyens	Grands
CLASSE P/M Mme Laprée	26	15	11	
CLASSE P/M Mme Mayer	27	14	13	
CLASSE P/M Mme Euzenot	27	15	12	
CLASSE G Mme Canet / Lacote	26			26
CLASSE G Mme Esnault	26			26

Par section :

PETITS	44
MOYENS	36
GRANDS	52

Total : 132

4 élèves attendus à la rentrée de novembre ne se sont pas encore présentés et 2 nouveaux élèves seront prochainement scolarisés .

Cela devrait porter les effectifs à 138 élèves. Le seuil d'ouverture est fixé à 150 pour la maternelle. Avec toutes les nouvelles constructions, ce seuil pourrait peut-être être atteint . Quoi qu'il en soit , à ce jour l'école scolarise déjà 10 enfants de plus que l'an dernier .

### 3. LE REGLEMENT INTERIEUR

Deux modifications proposées au règlement intérieur :

- La première concerne la **durée de l'accueil le matin**. Les conditions sanitaires nous ont amené à réduire la durée de l'accueil et il s'avère que cela permet de réunir beaucoup plus rapidement l'effectif de la classe et de proposer des activités de remédiation le matin en étant certain d'avoir réuni l'ensemble des élèves. La modification est proposée au vote et adoptée à l'unanimité. L'accueil du matin aura donc désormais lieu de 8h05 à 8h15 ( hors crise sanitaire ) .
- La seconde propose un avenant au règlement intérieur : Durant la crise sanitaire, les enfants viendront à l'école sans sac. La modification est proposée au vote et adoptée à l'unanimité.
- En accord avec les préconisations concernant les règles de diététique, le goûter à l'école est supprimé. Cette décision ne fait pas l'objet d'un vote. Des ateliers culinaires continueront cependant à être organisés à l'école à la fin de la crise sanitaire.

Ce règlement a été porté à la connaissance des parents des futurs élèves de petite section au moment de l'inscription de leur enfant au printemps 2019. Il a déjà été communiqué aux actuels élèves de MS et de GS, il ne sera donc pas retransmis individuellement aux familles. Un exemplaire sera affiché à l'entrée principale de l'école et il sera publié dans son intégralité sur le site de l'école.

## **4. LA SECURITE A L'ECOLE : Evacuation / Confinement**

**Un exercice d'évacuation incendie a d'ores et déjà été effectué** le vendredi 25 septembre. Il avait été préparé par les enseignants avec les élèves. L'évacuation s'est déroulée dans l'ordre et dans le calme en quelques minutes, le point de rassemblement étant le parking de la Roseraie.

### **Exercices de confinement (PPMS) :**

Depuis la rentrée de septembre 2017, deux plans particuliers de mise en sûreté doivent être élaborés :

- le **PPMS Confinement** qui définit les modalités de la mise en sûreté des élèves et du personnel dans l'école en cas de risque naturel (à Holtzheim, tempête, inondation, risque sismique faible) et de risque industriel (à Holtzheim, transport de matières dangereuses, rupture de canalisation de gaz ou d'hydrocarbures). Dans ce cas, le lieu de confinement pour chaque classe est sa salle de classe. Cela signifie que quel que soit le lieu où se trouve chaque classe, dans le cadre d'un confinement, les élèves rejoignent leur classe dans la mesure du possible. Un signal d'alerte spécifique, différent du signal d'évacuation, prévient les adultes et les enfants de la mise en œuvre d'un confinement. Nous ne disposons pas pour l'instant d'un signal de fin d'alerte.

- le **PPMS Attentat-Intrusion**, pour lequel la mise en œuvre est rendue délicate par la nécessité d'adaptation aux conditions de la situation. L'école ne dispose pas de signal d'alerte et les enseignantes utilisent leurs portables personnels pour la diffusion du signal avec tous les biais liés à leur usage. Un premier exercice aura lieu le vendredi 6 novembre avec confinement dans les classes. Nous avons déjà demandé la mise en place d'un signal visuel à la mairie. En attendant, nous utiliserons vendredi un sifflet. Vous serez informés la manière dont s'est déroulé cet exercice au cours du deuxième conseil d'école

## **5. LE PROJET D'ECOLE ET LES DIFFERENTES ACTIONS DE L'ANNEE**

L'an dernier, nous avons commencé à mettre en œuvre ce projet d'école, plusieurs actions ont été menées mais elles n'ont pas pu être évaluées l'an dernier étant donné le confinement.

<b>OBJECTIF 1 : Permettre à tous les élèves de progresser dans la compréhension de l'oral et de l'écrit</b>	<b>INDICATEUR : Pourcentage d'élèves en réussite dans la compréhension des mots et des phrases en fin de cycle 1</b>
<p>ACTIONS :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Enrichir une culture littéraire traditionnelle commune à travers la conception de "valises contes" par cycle.</li><li>2. Développer des compétences en compréhension orale et écrite : mise en place d'un partenariat autour des contes avec la médiathèque communale sous forme d'animations régulières programmées sur l'année</li><li>3. Développer des compétences en compréhension orale et écrite et enrichir la culture littéraire contemporaine à travers la participation au Concours littéraire des incorruptibles.</li><li>4. Développer des compétences en compréhension orale et écrite et enrichir la culture littéraire et humaniste européenne à travers la participation au projet Erasmus+ "A place to live in harmony"</li></ol> <p><i>Cet objectif est celui sur lequel nous avons le plus travaillé l'an dernier. Cependant les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de mener à terme ces actions .</i></p> <p><i>De la même manière, la dégradation des conditions sanitaires ne nous permettent plus de nous déplacer à la médiathèque alors que la première date du planning prévu était le 5 novembre .</i></p> <p><i>Toutes les mobilités Erasmus + ont été reportées , nous allons néanmoins travailler sur le projet et faire un échange via skype au mois de décembre.</i></p>	

<b>OBJECTIF 2: Manipuler, chercher, raisonner, utiliser des stratégies, communiquer avec les nombres</b>	<b>INDICATEUR : Pourcentage de réussite aux évaluations nationales de début de CP en mathématiques</b>
<p>ACTIONS :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Clarifier l'utilisation du langage mathématique (vocabulaire) dans les apprentissages au sein du cycle</li> <li>2. Utiliser les nombres dans des jeux de société, des devinettes, des albums à compter</li> </ol> <p><i>Ce sera un des chantiers prévus cette année .</i></p>	

<b>OBJECTIF 3 : Développer les conditions pour apprendre à mieux vivre ensemble</b>	<b>INDICATEUR : Nombre d'actions dans le parcours citoyen</b>
<p>ACTIONS :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. EDD : Prendre en charge la gestion du poulailler de l'école, nourrissage des poules et récupération des œufs <i>Réalisé par une classe</i></li> <li>2. Développer le conseil de la pédagogie Freinet <i>En cours dans une classe</i></li> <li>3. Pérenniser les messages clairs</li> <li>4. Mettre en place une chorale dans l'école <i>Difficile cette année étant donné les conditions sanitaires</i></li> <li>5. Sensibiliser aux risques domestiques au travers du projet Erasmus + "A place to live in harmony" <i>Prévu en 2019-2020 / Reporté à cette année</i></li> <li>6. Sensibiliser à la sécurité routière au travers du projet Erasmus + "A place to live in harmony" <i>Prévu en 2020-2021 /Reporté en 2021-2022</i></li> </ol>	

## **LE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE - LA PARTICIPATION AU CONCOURS LITTERAIRE DES INCORRUPTIBLES**

Cette année encore le partenariat avec la médiathèque devait être renouvelé avec une adaptation aux conditions sanitaires de septembre. Des déplacements réguliers devaient être effectués à la médiathèque pour des lectures et des prêts d'album. Pour chacun des albums de la sélection du concours littéraire des Incorruptibles, des lectures d'albums en réseau devaient être proposées aux enfants. Ce partenariat est pour l'instant suspendu

## **LA CHORALE D'ECOLE**

L'action « La rentrée en musique » a été reconduite cette année. Etant donné les conditions sanitaires de septembre, la chanson « Chouette c'est la rentrée de classes » a été chantée dans chaque classe, en particulier à destination des petits dans les classes de Petits /Moyens.

## **LE PEAC**

Le Parcours d'Education Artistique et Culturel se déroulera en lien avec le projet d'école et aura pour thème les maisons pendant ce projet d'école. En concertation avec les collègues de l'élémentaire, au cycle 1, ce parcours concerne les arts du visuel et les arts de la scène.

Jusqu'à présent nous avons travaillé dans le cadre du PEAC en décloisonnement. Cela n'a été pas été possible l'an dernier. Nous n'avons pas pris de décision sur les modalités pour cette année.

## **LE PROJET ERASMUS + 2019-2021 : « The place to be .... to live in harmony »**

Le nouveau programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial.

Dans ce cadre, un partenariat a été établi entre l'école maternelle de Holtzheim et les écoles maternelles des pays suivants : Bulgarie, Turquie, Hongrie, Lettonie et Roumanie. Chacun des partenaires fera découvrir aux autres son environnement au travers d'un conte. Les enseignants et/ou le personnel de direction, de chacun des pays se déplaceront chez leurs collègues et échangeront avec les enfants de leurs écoles respectives par skype durant leur voyage. La finalité sera de définir le village idéal où vivre tous en harmonie.

Le projet a démarré l'an dernier dans les classes par l'étude du « Petit chaperon rouge » qui est notre conte du patrimoine échangé avec nos partenaires, un coin Europe a été créé à l'entrée de l'école et dans chaque classe. Juste avant le confinement, nous avons étudié le conte léton « La moufle ». Nous poursuivrons cette année par les autres contes .

## **PROJET JARDIN PEDAGOGIQUE FLEURI ET POTAGER**

Il se poursuivra cette année, en lien avec le projet d'école et le projet Erasmus +.

## **6. COMPTES DE L'ECOLE**

Comme chaque année, l'école était affiliée à l'OCCE. Les comptes de l'école ont été révisés par Mme Vautrain-Muller , représentante des parents puis le bilan comptable a été transmis via internet à l'OCCE qui les a validés.

### **COTISATION 2020-2021 :**

Aucune participation n'a encore été demandée aux parents au titre de la coopérative scolaire. L'équipe éducative a choisi l'occasion du premier conseil d'école pour rappeler les finalités de la coopérative scolaire, son aspect important pour la promotion des activités scolaires, artistiques, culturelles au sein des classes malgré son caractère facultatif.

L'argent de la coopérative sert à financer le matériel pédagogique des projets de classe, la matière première pour la fabrication des traditionnels cadeaux de Noël, de Pâques, de la fête des mères, des pères...financer les achats pour les goûters collectifs (Saint Nicolas, Galette des rois...)

Ces dernières années, la cotisation a été fixée à 20 euros, étant donné les différentes actions de l'APEEH (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Holtzheim) qui alimentent la coopérative de l'école.

L'équipe pédagogique propose de maintenir le montant de la cotisation à la coopérative scolaire à 20 euros pour l'année en cours. Cette proposition a été votée à l'unanimité. Un appel à cotisation sera donc prochainement diffusé.

## **7. LA CRISE SANITAIRE ET LE PLAN VIGIPIRATE**

Dans le cadre de l'application du plan vigipirate « Sécurité renforcée -risque attentat », l'accès des parents à la cour de l'école est suspendu . Nous allons échelonner les entrées et sorties. Si chaque adulte venant chercher son enfant est à l'heure, les horaires proposés permettront de ne pas décaler les horaires par rapport à l'élémentaire.